

**Déclaration préalable au CTSD 2° du 3 juillet 2015**

La refondation de l’Ecole initiée par le gouvernement actuel et que l’UNSA EDUCATION soutient a débuté bien normalement par le 1er étage, l’école primaire.

Nous en sommes cette année à ancrer le collège comme second étage du socle commun.

Cette transformation de l’Ecole, nécessaire et indispensable trouve ses justificatifs dans les constats déplorables faits par tous d’une école ségrégative et inadaptée à la mutation des publics et de la jeunesse, qui ne jouait plus son rôle d’éducation au sens le plus large.

Le statu quo serait mortifère. Cette reforme du collège est une urgence sociale : 1 jeune sur 5 quitte le système scolaire sans qualification. Ces jeunes qui vivent l’échec, sont très majoritairement issus des classes sociales les plus basses. C’est pourquoi la refondation est un impératif social et démocratique.

Certes cette reforme n’est ni parfaite, ni révolutionnaire. Elle est perfectible. Mais offrir un socle commun de connaissances et de compétences à toute une génération, garantira un bon bagage minimum. Les nouveaux programmes viendront donner de la cohérence au parcours de scolarité obligatoire. Il faudra que des circulaires précisent les applications.

La mobilisation de tous est nécessaire.

Cette réforme peut soulever des doutes et des inquiétudes chez les personnels. L’UNSA EDUCATION demande qu’un accompagnement et une formation au plus près des collègues soient mises en place. Les enseignants doivent être outillés pour s’approprier cette réforme. Nous avons confiance en nos collègues pour aborder cette mutation d’une manière positive, en développant leur capacité à travailler ensemble, à élaborer des projets. Ces démarches stimulantes décloisonnent tant les apprentissages que les métiers. Tous les personnels du collège, de leur place, peuvent s’investir ensemble dans un projet. C’est la chance de voir vivre des actions partenariales au sein de la communauté éducative. Le pédagogique s’inclut dans l’éducatif.

Aujourd’hui, Le collège génère de l’échec et crée trop de souffrance pour toute une marge d’élèves, encore soumis à l’obligation scolaire, mais ne rêvant que de la quitter.

Il est de notre responsabilité de syndicalistes de porter la démocratisation de l’Ecole de la République.

Mais dans notre département, il est difficile de rassurer les collègues sur les moyens de nos ambitions, quand il est proposé, une fois de plus, un nombre de fermetures de divisions supérieur aux ouvertures dans les collèges, quand il est proposé de renvoyer à la rentrée des ouvertures de divisions dans des lycées aux classes déjà surchargées. Que dire des effectifs ULIS dans les collèges ?

Les seuils préconisés sont largement dépassés. Comment peut-on parler d’inclusion et de prise en compte du handicap dans des classes à plus de 30, même temporairement ?

Les établissements sortant de l’Education Prioritaire avaient la garantie de maintien de moyens à la hauteur des besoins éducatifs et la difficulté scolaire du public accueilli. Certains voient des classes fermer, des seuils augmenter. L’administration ne tient pas ses engagements, et alimente ainsi le déficit de confiance.

Les décrets et circulaires d’application relatifs aux missions et aux obligations de service des enseignants ont été publiés. Ils instituent de nouvelles pondérations et les I.M.P. Nous pouvons constater d’ores et déjà que les dotations des établissements s’avèrent insuffisantes. L’Unsa Education a demandé au Recteur d’attribuer systématiquement un allègement de service aux établissements dont les Conseils d’Administration en ont fait la demande. L’article 3 du décret 2014-940 lui en donne le pouvoir. Toutes les missions particulières prévues par les textes doivent être rémunérées d’une manière ou d’une autre.

Pour les non enseignants la rentrée se prévoit difficile et inquiétante. Les circulaires de missions des services médicaux et sociaux sont annoncées « avant l’été » pour une application à la rentrée 2015. A ce jour, toujours rien. La seule certitude c’est la non création de poste ou si peu (infirmière). Il faudra répondre aux élèves et à leurs familles, pour une année encore, à moyen constant.

Enfin, notre fédération réclame encore une fois de disposer de l’ensemble des documents relatifs à la préparation de la rentrée scolaire. Nous contestons la rétention des Blocs de Moyens Provisoires par le Rectorat.

Tous ces freins empêchent le travail efficace et complet des représentants des personnels. Ils sèment le doute, la suspicion, la méfiance et parfois la colère de nos collègues.

Ne pas entendre les inquiétudes et les avis du terrain peut s’apparenter à un mépris de ceux qui s’engagent au quotidien pour l’avenir du service public d’education.

La réforme du collège et plus large la refondation sont en cohérence avec le projet éducatif porté par l’UNSA EDUCATION. Cela nous inscrit d’autant plus dans une vigilance pour voir l’aboutissement de ces réformes et dans un soutien exigeant et constructif.